



Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 mai 2026

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026**
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal**
 - 2.1. Représentations
 - 2.2. Courriers
- 3. Communications du Conseil administratif**
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Grands travaux
 - 3.3. Réponses aux suspens du Conseil municipal
- 4. Rapports des Commissions et des délégués**
 - 4.1. Rapport de la Commission Cohésion sociale et jeunesse du 12 mai 2026
- 5. Projets de délibération**

Néant
- 6. Propositions du Conseil administratif**
- 7. Motions**
 - 7.1. PS : « Création d'une permanence numérique communale ! »
- 8. Résolutions**

Néant
- 9. Questions des Conseillers municipaux**
- 10. Propositions des Conseillers municipaux**
 - 10.1. Election des membres du Bureau du Conseil municipal 2026-2027
 - 10.2. Autres propositions
- 11. Communications et divers**
 - 11.1. Agenda
 - 11.2. Autres communications / Remarques



Personnes présentes :

- Mmes et MM. Sandrine BILZ (PS) – Mounir BOULMERKA (PS) – Malek BOUCHAREB (PLR) – José CABEZA (PLR) – Alessia CAVALIERI, Secrétaire (Le Centre - Les Vert'Libéraux) – Hani CHAAR (VERTS) – Benjamin DAMÉCOURT (VERTS) – Casper DE JONG (VERTS) – Regula ECKERT (VERTS) – Carla EDELENBOS (PS) – Guy GIROD (Le Centre - Les Vert'Libéraux) – Peta GIROD (Le Centre - Les Vert'Libéraux) – Jonathan HALDEN (VERTS) – Raphaël HARDMEYER (PLR) – Gregory MAST (UDC) – Ekaterina NOZDRINA (UDC) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) – Carla RUTA (PS) – Dusica SEMLALI (VERTS) – Malik SEMLALI (VERTS) – Dilara SERIN (MCG) – Yann SIMETH (PS) – Éric STEINER (PLR) – Matthieu STEINER, Vice-président (PLR) – Oana TOPOR-POP (VERTS)

Suppléants :

- M. Malek BOUCHAREB (PLR)
- M. Benjamin DAMÉCOURT (VERTS)
- M. Jean-Marie LE GOFF (MCG)
- Mme Dilara SERIN (MCG)

Assistent à la séance :

- M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
- Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX, Conseillère administrative
- Mme Bérengère ROSSET, Secrétaire Générale
- M. Réda BENDOUROU, Secrétaire en charge du Conseil municipal

Excusé :

- Mme Gabrielle LE GOFF (MCG) remplacée par M. Jean-Marie LE GOFF
- M. Marc PASCHE (PLR) remplacé par Malek BOUCHAREB
- M. Muhsin SERIN (MCG) remplacé par Mme Dilara SERIN (MCG)
- Mme Carole STUDER (VERTS) remplacée par M. Benjamin DAMÉCOURT

La Présidente ouvre cette séance et remercie les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif pour leur présence. La Secrétaire du Bureau procède à l'appel.

La Présidente accorde la parole au public ; les questions sont notées par la Secrétaire et seront reprises au point 10.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026

- L'approbation du procès-verbal est reportée à la prochaine séance.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

2.1. Représentations par le Bureau du Conseil municipal

Néant

2.2. Courriers

Mme CAVALIERI procède à la lecture du courrier électronique adressé à la Présidente du Conseil municipal, Mme STUDER, par Mme AMOUNE-NAAL, lequel fait état de préoccupations liées à l'absence de passages piétons dans différents secteurs de la commune.



M. E. STEINER relève que la question de la suppression de passages piétons a également été signalée dans d'autres secteurs, notamment sur des routes soumises au régime de la zone 30. Il demande si les emplacements évoqués par Mme AMOUNE-NAAL sont précisément concernés par ce régime de circulation.

Mme TISSOT-BUCHOUX indique qu'au quartier du Pommier, bien que la route soit située en zone 30, un passage piéton est maintenu. Elle estime dès lors qu'il serait opportun d'en prévoir également dans les secteurs mentionnés par Mme AMOUNE-NAAL.

M. E. STEINER partage cet avis et indique n'avoir jamais compris la suppression de passages piétons au seul motif que la route est située en zone 30.

Mme EDELENBOS rappelle que cette question a déjà été soulevée par le passé. Elle indique que M. JIMAJA avait alors précisé que la présence de passages piétons n'était pas obligatoire en zone 30, tout en reconnaissant qu'il pourrait être pertinent d'en aménager dans certains secteurs lorsque les circonstances le justifient.

Le renvoi du courrier électronique de Mme AMOUNE-NAAL au Conseil administratif pour traitement est approuvé par 26 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité.

3. Communications du Conseil administratif

3.1. Communications

Mme TISSOT-BUCHOUX informe qu'une séance de commission Démocratie, Administration et Communication relative notamment à la motion PLR intitulée « Faciliter l'accès des habitants aux informations les concernant » se tiendra le 16 juin 2026.

M. DE JONG demande à quoi correspondent le document « Grand-Saconnex A1 noms locaux ».
Le Vice-Président précise qu'il s'agit d'un document complétant la réponse à la demande de M. PETRACHKOV visant à renommer le Chemin du Pommier.

3.2. Grands travaux

Néant

3.3. Réponses aux suspens du Conseil municipal

Mme ECKERT aimerait avoir des précisions sur le devenir de la motion des VERTS intitulée « Cultivons ensemble la biodiversité avec un jardin forêt comestible » déposée en juin 2025. Les seules réponses reçues sont « SP » en date de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025. Puis pour les séances du conseil municipal du 26 janvier 2026 et du 16 février 2026, la réponse indiquée était « projet en cours de réflexion ». La ligne dédiée à cette motion ne figure plus sur tableau des propositions depuis mars 2026.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1. Rapport de la Commission Cohésion sociale et jeunesse du 12 mai 2026

Le Vice-Président invite M. CHAAR, rapporteur, à procéder à la lecture du rapport d'information.

Le Vice-Président ouvre la discussion.



Mme CAVALIERI remercie la commission pour son travail. Elle se déclare toutefois insatisfaite de l'issue donnée à la motion interpartis déposée. Selon elle, le rapport d'information de la commission ne met pas suffisamment en évidence les besoins des familles. Elle estime que la question centrale est de déterminer si les parents ont besoin d'un soutien pour la prise en charge de leurs enfants le matin. Elle souhaiterait disposer d'informations sur les situations particulières rencontrées par les familles ainsi que sur les ressources susceptibles d'être mobilisées pour y répondre. Elle s'interroge également sur l'opportunité de renforcer la communication à destination des familles confrontées à des difficultés.

Mme PERROTIN DURET précise que le bâtiment s'appelle l'Octagon et non l'Octogone.

M. DE JONG demande si la commission a pris des décisions.
Le Vice-président répond qu'il n'y a pas eu de décision prises.

5. Projets de délibération

Néant

6. Propositions du Conseil administratif

M. POMATTO annonce qu'une séance de la commission des finances consacrée à l'audition des Lions de Genève et du FC Grand-Saconnex se tiendra le 1er juin 2026, afin d'examiner les subventions qui pourraient leur être accordées en 2027.

Il indique également qu'une séance de la commission des équipements publics aura lieu le 23 juin 2026 de 20h00 à 21h30 et portera sur l'état d'avancement du projet du Centre sportif du Blanché. L'autorisation de construire devrait être déposée avant la fin de l'été.

Par ailleurs, la Nuit des Musées se déroulera du 30 mai au 14 juin 2026 à la Villa Sarasin. Des visites de l'exposition ainsi que des ateliers sont proposés au public. Dans ce cadre, la Fondation du Musée de la Bande dessinée offre également aux conseillères et conseillers municipaux ainsi qu'à leurs familles la possibilité de participer à des visites commentées et à des ateliers de médiation.

29 min

7. Motions

7.1. PS : « Création d'une permanence numérique communale ! »

Le Vice-Président rapporte que le Conseil municipal a reçu une motion -UDC hors délai et rappelle que l'intitulé d'une motion écrite doit être annoncée au plus tard le soir de la séance du Bureau, soit environ 14 jours avant la séance du Conseil municipal et que le texte intégral de la motion écrite doit être déposé au plus tard cinq jours ouvrables avant la séance du Conseil municipal, conformément aux dispositions du Règlement du Conseil municipal.

Mme BILZ procède à la lecture de la motion. Elle précise que celle-ci s'adresse à l'ensemble de la population et relève que les permanences numériques mises en place dans d'autres communes rencontrent un franc succès.

Mme PERROTIN DURET estime que la mise en œuvre d'une telle prestation soulève plusieurs interrogations. Elle relève la difficulté d'en assurer le suivi et s'interroge sur son coût, dans la mesure où les besoins en matière d'accompagnement numérique sont potentiellement très importants. Elle



demande s'il existe des statistiques communales permettant d'évaluer l'ampleur de la fracture numérique et le nombre de personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives en ligne. Elle s'interroge également sur la manière de définir le périmètre de la formation proposée, entre les besoins pratiques liés aux démarches administratives et les enjeux plus généraux liés à l'utilisation des technologies numériques. Enfin, elle souhaite savoir comment seraient choisis le matériel et les applications mis à disposition, quelle réponse serait apportée aux personnes ne disposant pas d'équipement informatique et si une telle mesure pourrait avoir des répercussions sur les postes communaux chargés de l'accueil et de l'accompagnement des habitants. Elle rappelle également que des prestations similaires sont déjà proposées par Pro Senectute, mais moyennant paiement.

M. SIMETH indique que son parti ne dispose pas de statistiques précises sur la question, mais constate l'existence d'une demande réelle. Il relève que les démarches administratives sont de plus en plus numérisées et précise que l'objectif de la motion n'est pas de remplacer les collaborateurs en contact avec la population, mais de mettre à disposition des personnes capables d'accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques. Selon lui, une telle permanence pourrait être assurée sans coûts supplémentaires importants, soit par des collaborateurs communaux dont cette activité relèverait du cahier des charges, soit par des associations souhaitant apporter leur concours. L'objectif est avant tout d'aider la population à gagner en autonomie dans l'usage des outils informatiques.

Mme BILZ rappelle que l'écart continue de se creuser entre les personnes maîtrisant les outils numériques et celles qui peinent à les utiliser. Elle souligne que les compétences informatiques sont désormais devenues essentielles pour accomplir de nombreuses démarches du quotidien. Elle considère qu'offrir un tel accompagnement relève d'une démarche citoyenne et revêt également une dimension éducative, les compétences numériques faisant aujourd'hui partie des savoirs de base.

M. GIROD indique que le groupe Le Centre–Vert/libéraux accueille favorablement cette motion, qui répond à une préoccupation également partagée par son parti. Sans proposer de modification du texte, il suggère plusieurs pistes de réflexion. Selon lui, la permanence devrait s'adapter à la demande et pourrait être animée par des étudiants spécialisés ou des retraités actifs dans le domaine du numérique, sans qu'il soit nécessaire de créer un nouveau poste au sein de l'administration. Il estime notamment qu'une mission prioritaire pourrait consister à aider les habitants à mieux utiliser le site internet communal, dont la richesse du contenu peut parfois rendre la navigation complexe. Il attire enfin l'attention sur la nécessité de chiffrer le projet et d'établir un calendrier de mise en œuvre.

Mme NOZDRINA souhaite connaître la charge de travail actuelle du responsable informatique communal et s'interroge sur la possibilité de consacrer une partie de son temps à l'accompagnement de la population afin d'évaluer les besoins existants.

M. POMATTO rappelle que plusieurs actions ont déjà été menées dans le domaine du numérique, notamment des cours destinés aux aînés, qui ont rencontré un réel succès. Il relève toutefois que l'intervalle entre les différentes sessions a souvent été critiqué. Il considère que l'idée d'une permanence numérique mérite d'être étudiée et observe que la fracture numérique ne concerne pas uniquement les personnes âgées. Il précise néanmoins qu'une telle prestation nécessiterait vraisemblablement des ressources supplémentaires, le responsable informatique étant déjà chargé de nombreuses missions, notamment en matière de téléphonie, de fibre optique et de gestion des réseaux communaux. Il juge pertinente la proposition de recourir à des bénévoles et estime qu'il conviendrait d'examiner les expériences menées dans d'autres communes avant d'étudier la motion en commission. Il rappelle enfin que toute nouvelle prestation engendre nécessairement un coût.



M. E. STEINER souligne que cette motion soulève de nombreuses questions, mais il rappelle qu'elle demande au Conseil administratif la possibilité d'étudier la création d'une permanence numérique communale. Dans cette optique, il estime qu'il faudrait accepter cette motion.

Celle-ci est **approuvée** par 26 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité.

Le Vice-Président demande s'il y a des motions orales.

M. MAST souligne que l'UDC souhaite déposer une motion orale, laquelle s'intitule « Pour une politique communale claire en matière de football et d'utilisation des infrastructures sportives ».

7.2. Pour une politique communale claire en matière de football et d'utilisation des infrastructures sportives

M. MAST procède à la lecture de la motion.

M. DE JONG propose d'examiner cette motion sous la forme écrite lors de la prochaine séance du Conseil municipal, car les membres du Conseil municipal n'ont pas eu le temps d'étudier la motion à l'avance.

L'examen de celle-ci lors de la prochaine séance du Conseil municipal est **approuvé** par 26 oui, 0 non et 0 abstention, soit à l'unanimité.

8. Résolutions

Néant

9. Questions des Conseillers municipaux

Mme PERROTIN DURET demande s'il est légal de pouvoir circuler sur la route avec une planche à roulette électrique.

10. Propositions des Conseillers municipaux

10.1. Election des membres du Bureau du Conseil municipal

Election du Président

M. E. STEINER propose la candidature de M. HARDMEYER à la fonction de Président.

M. M. STEINER passe la présidence de séance à Mme CAVALIERI. Il souligne que M. HARDMEYER possède toutes les qualités requises pour représenter le Conseil municipal et en assurer le bon fonctionnement, notamment grâce à sa double expérience de juriste et de chanteur lyrique.

Mme CAVALIERI nomme deux scrutateurs : MM. MAST et DE JONG.

M. HARDMEYER est élu Président avec 25 voix.

M. HARDMEYER déclare être très honoré par cette élection et se dit particulièrement touché par la confiance qui lui est accordée. Il rend également hommage à M. M. STEINER, qui quittera prochainement le Canton.

Election du Vice-Président



Mme GIROD annonce que le groupe Le Centre – Vert’libéraux propose la candidature de Mme CAVALIERI. Elle met en avant son parcours académique en histoire contemporaine, ainsi que les qualités dont elle a fait preuve dans l’exercice de ses fonctions de secrétaire du Conseil municipal. Elle souligne notamment sa capacité de synthèse, sa rigueur et son engagement.

M. M. STEINER nomme deux scrutateurs : MM. BOULMERKA et PONCET.

Mme CAVALIERI est élue Vice-Présidente avec 26 voix.

Mme CAVALIERI remercie le Conseil municipal pour la confiance renouvelée qu’il lui témoigne après son mandat de secrétaire. Elle se réjouit d’exercer cette nouvelle fonction au sein du Bureau.

Election du Secrétaire

Mme NOZDRINA annonce que l’UDC propose la candidature de M. MAST au poste de Secrétaire. Elle relève que, ayant grandi au Grand-Saconnex, celui-ci connaît particulièrement bien la commune, son identité et ses habitants. Elle souligne son sérieux, sa rigueur, son sens du service public ainsi que son attachement à la commune, estimant qu’il saura assumer cette fonction avec engagement et responsabilité.

M. M. STEINER nomme deux scrutateurs : Mme SEMLALI et M. CABEZA.

M. MAST est élu Secrétaire avec 22 voix.

M. MAST remercie les membres du Conseil municipal pour leur confiance. Il mesure l’honneur qui lui est fait par cette élection et se réjouit de pouvoir mettre son engagement au service du Conseil municipal aux côtés des nouveaux membres du Bureau.

10.2. Autres propositions

Mme PERROTIN DURET souligne que sa proposition relative aux panneaux indicateurs situés avant l’entrée du tunnel des Nations, au niveau du giratoire, visait à demander que ceux-ci soient correctement orientés afin qu’ils soient visibles et qu’ils indiquent clairement l’entrée du tunnel, leur positionnement actuel ne permettant pas une visibilité suffisante.

M. HARDMEYER demande s’il serait envisageable qu’une présentation consacrée au bilan du chantier du tramway des Nations soit organisée dans le cadre d’une séance de la commission TCR. Il estime qu’il serait intéressant qu’un représentant de l’administration soit invité à présenter l’état d’avancement des travaux ainsi que les principaux enjeux liés au chantier.

M. PONCET souhaiterait obtenir des précisions quant au suivi de sa proposition demandant que le Conseil administratif intervienne auprès du Canton afin d’améliorer la signalisation dans le tunnel des Nations et d’indiquer plus clairement l’accès au Grand-Saconnex. Il relève qu’aucune réponse n’a, à ce jour, été apportée à cette proposition.

M. GIROD rappelle avoir proposé, au mois de juin 2024, la création de places de stationnement destinées aux personnes en situation de handicap à la Ferme du Pommier ainsi que dans les autres bâtiments publics communaux. La réponse qui lui avait alors été donnée était que « le dossier était en cours d’étude », ce qui ne lui paraît pas constituer une réponse suffisante. Il souhaiterait dès lors obtenir des précisions à ce sujet.



Mme CAVALIERI relève que la Ville de Carouge a fait installer, au mois d'avril dernier, un banc rouge sur la place de la Sardaigne dans le cadre d'une action de sensibilisation aux violences faites aux femmes, en particulier aux féminicides. Elle propose que la commune du Grand-Saconnex s'inspire de cette initiative et installe également un banc similaire à des fins de sensibilisation.

Par ailleurs, Mme CAVALIERI souligne que la Commune accueille aujourd'hui de nombreuses sociétés communales ayant chacune des besoins spécifiques, notamment en matière de salles et d'infrastructures. Elle propose, dans ce contexte, qu'un recensement des locaux et salles occupés par les sociétés communales soit effectué.

M. MAST souhaiterait qu'un tableau recensant les motions acceptées soit mis en ligne sur CMnet afin de disposer d'une vue d'ensemble.

Mme CAVALIERI procède ensuite à la lecture de la question de Mme FRATERNALI :

« Mme FRATERNALI demande s'il serait possible d'installer, au niveau de Chemin Attenville 9, un dispositif empêchant la traversée des scooters et motos en direction du Pommier et d'en restreindre l'accès, cette situation constituant une source de danger pour les enfants. »

11. Communications et divers

Le Vice-Président rappelle que la sortie de la Présidente aura lieu le 23 mai 2026.

Les dates des séances de commissions prochaines sont énoncées :

- Séance de commission ATM le mardi 19 mai 2026 dédiée au projet Sarasin-Terroux
- Séance de commission Economie et formation le mercredi 20 mai 2026
- Séance de commission des finances le lundi 1er juin 2026 concernant les subventions versées aux associations sportives
- Séance de commission TCR le mardi 9 juin au sujet du GPGS
- Séance de commission Démocratie, administration, communication le mardi 16 juin consacrée à l'examen de la Motion PLR « Faciliter l'accès des habitants aux informations les concernant »

Le Vice-Président invite les conseillères et conseillers municipaux à informer le secrétaire en charge du Conseil municipal s'ils souhaitent participer aux ateliers proposés dans le cadre de la Nuit des Musées, le samedi 6 juin, le dimanche 7 juin, le samedi 13 juin ou le dimanche 14 juin 2026.

Agenda des manifestations

Le Vice-Président rappelle les dates des prochaines manifestations :

- 20 mai : Quartier de la Susette – Vernissage de l'exposition à la Maison des Projets
- 29 mai : Sacopoly, 5e édition, jeux grandeur nature dans la commune
- 29 mai : Fête des voisins
- 30 mai : Nuit des musées à la Villa Sarasin
- 8 juin : Sérénade au Maire devant la mairie

11.1. Autres communications / Remarques

Mme ECKERT informe les membres du Conseil municipal de la tenue d'une journée portes ouvertes au jardin-forêt des Augustins le 13 juin 2026. Elle précise qu'il s'agit d'un exemple particulièrement abouti de jardin-forêt situé à proximité de Genève, conçu et développé par un ingénieur en gestion des



ressources naturelles. Les informations relatives à cet événement sont disponibles sur le site internet de l'association.

Mme GIROD indique que le Marché authentique du Grand-Saconnex accueillera l'animation « Tutti Frutti » le 5 juin 2026.

M. E. STEINER relève avec humour que Mme GIROD a commis un oxymore en qualifiant Mme CAVALIERI d'« étudiante en histoire contemporaine », car l'histoire ne saurait, par définition, être contemporaine.

Le Vice- Président lève la séance à 21h30.

Alessia CAVALIERI
Secrétaire du Conseil municipal

Matthieu STEINER
Vice-Président du Conseil municipal